

Modifications au RREC

Choisir entre flexibilité et cohésion



Plan d'action

Contexte

Dans le cadre des consultations ministérielles qui visent, entre autres, à instaurer un Conseil des collèges, le gouvernement envisage de modifier le Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) afin de donner plus de « flexibilité » et d'« autonomie » aux collèges sur la formation et la diplomation. Les délégué-es du regroupement cégep de la FNEEQ s'y opposent et souhaitent préserver le caractère national des programmes et des diplômés.

Objectif

Empêcher le gouvernement de saborder les diplômes nationaux : faire connaître nos revendications ainsi que nos objections aux modifications envisagées par le gouvernement

Échéancier

Faire une mobilisation rapidement dès cet automne et avant la fin de la consultation (janvier 2017) puisque le gouvernement agit rapidement et que nous voulons que la mobilisation ait une résonance avant la publication de modifications au RREC dans la Gazette officielle du Québec.

Plan d'action : 1^e phase

À compter du 27 novembre 2016

- Distribution d'un bulletin d'information
- Port de l'autocollant ou du macaron : *Un DEC c'est un DEC partout au Québec*
- Signature d'une pétition
- Interventions et campagne de visibilité dans les médias sociaux : (bandeau Facebook, mot-clé Twitter (*#undecestundec*), tuiles Facebook, signature pour courriel, etc.)
- Pose d'affiches : *Un DEC c'est un DEC partout au Québec*
- Dépôt de la lettre-type à la ministre David à la CE et au CA

Du 4 décembre au 7 décembre 2016

- Sorties médiatiques locales dans toutes les régions du Québec (communiqué-type)
- Envoi d'une lettre-type à la ministre David par les syndicats

Le 8 décembre

- Manifestation à Québec lors du Conseil fédéral

Le 15 décembre

- Dépôt de la pétition lors du Conseil confédéral
- Communiqué de presse national